

que de l'Eglise, c'était la fameuse association cultuelle qui ouvrait la porte à la discorde, à l'indiscipline, aux conflits, au schisme. Tout avait été préparé, machiné, avec une perfidie savante et une adresse insidieuse. L'article 4 semblait libéral et de nature à attirer l'Eglise sur le terrain de l'association; puis une fois là, l'article 8 renforcé de dix autres l'y aurait enlacée et étranglée. Les auteurs de ce chef-d'oeuvre d'astuce se frottaient les mains. Ils avaient trompé, aveuglé des catholiques notables eux-mêmes, et ils ne pouvaient prévoir que le souverain Pontife discernerait le piège et préférerait pour l'Eglise la ruine et la persécution à l'esclavage légal. Ils ne savaient pas ce que c'est qu'un pape. Ils ne pouvaient se douter que Jésus-Christ avait mis à la tête de son Eglise pour cette heure périlleuse précisément l'homme du moment. La désillusion est bientôt venue. Après avoir prié, médité, délibéré devant Dieu, d'un geste souverain le grand Pie X a écarté la loi scélérate, qui, du coup est tombée en pièces. Stupéfaits, mais non désarmés, les jacobins que la secte maintient au pouvoir pour exécuter ses basses oeuvres, se sont rabattus sur une autre tactique. Ils ont dit au clergé, aux catholiques: Puisque vous ne pouvez pas constituer d'associations cultuelles vu que le Pape vous le défend, il vous reste un moyen de célébrer en paix votre culte. Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas des tyrans; nous voulons l'Etat neutre, mais nous ne voulons pas l'Etat persécuteur; nous entendons vous laisser libres d'adorer votre Dieu à votre gré; nous ne fermerons pas les églises, comme on l'a prétendu, et comme des esprits extrêmes voudraient nous y pousser; nous les laisserons ouvertes, à votre disposition, et vous pourrez vous y réunir, y célébrer et y entendre la messe comme auparavant, y pratiquer en un mot votre religion paisiblement, en vous conformant simplement à la loi de 1881 qui régit les réunions publiques. Voyez comme nous sommes larges, conciliants, équitables, généreux, et admettez que votre Pape a bien tort de suspecter nos intentions.

Telle était l'attitude prise en dernier lieu par le gouvernement français. On la vit se dessiner nettement dans les deux discours merveilleusement habiles prononcés par le ministre des cultes, M. Briand, le 9 et le 13 novembre dernier, dans les-